

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

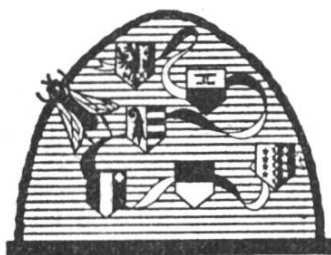
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

ANTOINE MAISTRE 1884-1972



Le lendemain de l'assemblée annuelle à La Luette de la Société d'apiculture d'Hérens, dont il était membre d'honneur, décédait à Evolène M. Antoine Maistre. Ce décès a plongé dans la peine tous ceux qui l'ont connu et cette société à laquelle il a beaucoup donné, tantôt comme président, tantôt comme secrétaire-caissier durant plus de quarante ans.

Mercredi 29 mars, Evolène aura rarement vu une assistance aussi recueillie et aussi nombreuse de parents, d'amis, d'anciens élèves et de collègues apiculteurs l'accompagner à l'église et à sa dernière demeure pour lui dire leur reconnaissance et un suprême adieu.

Cher Antoine, en écrivant ce billet, nous avons le cœur lourd de tristesse et... de souvenirs. C'est au moment de la séparation que la perte d'un véritable ami apparaît plus douloureuse. Car tu fus — chose rare — un véritable ami et il semble qu'avec toi, un peu de nous s'en est allé. A cette heure, dans notre mémoire les souvenirs accourent en foule au souffle du passé. Souvenir des moments passés dans ta chambre de travail envahie par une quantité de livres, de documents, de manuscrits. Souvenir des avis donnés aux assemblées de la Romande et de la fédération, avis toujours écoutés avec respect parce qu'ils étaient marqués par le grand bon sens et la longue expérience. Souvenir de tes nombreux écrits pleins de saveur et d'humour dans le bulletin puis le « Journal suisse d'apiculture » que nous avons relus avec émotion. Souvenir encore des travaux effectués pour la fédération notamment le Règlement de la Caisse loque et le Registre d'entrées des membres de la fédération dans la SAR.

Doué d'une vive intelligence, M. Maistre sut aussi mettre ses qualités au service d'autres secteurs. Instituteur dès 1901, il enseigna à Chamason, Miège, Martigny-Bourg et dans d'autres communes du canton. Ainsi le « bon régent » Maistre était fort connu en Valais. Il fut fondateur de la Caisse Raiffeisen ainsi que de la Caisse maladie d'Evolène.

Père de sept enfants, il devait perdre son épouse en 1963. Ce fut pour lui

un choc terrible. Mais cet excellent chrétien trouva réconfort dans sa foi et sa profonde piété.

Rien de ce qui se passait à Evolène ne le laissait indifférent. Son livre : « Simples Notes sur Evolène et son Passé », édité en avril 1971 en est un vibrant témoignage. Nous ne savons résister au plaisir de transcrire ici le dernier alinéa de l'introduction de son ouvrage :

« En attendant que poètes et musiciens savourent le plaisir de s'attendrir au gazouillis d'un ruisseau, à la naissance d'une abeille, au débourement d'une corolle, au chant de l'oiseau, et d'exprimer l'intensité de leurs sentiments avec art, délicatesse, hâtons-nous en notre besogne en quête de trouvailles intéressantes. »

Il entendait aussi mener à chef un lexique du patois d'Evolène. La mort l'a surpris alors qu'il en était à la lettre O.

C'était aussi un conteur charmant. Il savait l'histoire de son val d'Hérens parfaitement. Il savait faire fleurir l'anecdote.

La commune d'Evolène a perdu un de ses meilleurs citoyens et l'apiculture un fidèle et compétent serviteur. Son souvenir sera souvent évoqué.

En terminant, nous disons ici avec plaisir que son fils Gérard a repris et gardera la fidélité au beau rucher paternel de Lannaz.

Nous réitérons à toute sa famille et en particulier à sa fille Madeleine et à son beau-fils Beytrison qui l'ont si bien entouré durant ces dernières années, notre sincère et amicale sympathie avec l'hommage de notre reconnaissance.

A. J.

ALOÏS MEUNIER

Un coup de tonnerre soudain dans une belle journée ensoleillée n'aurait pas pu causer plus d'émotion dans la population martigneraise. A la fin d'un jour serein notre ami Aloïs était frappé d'une attaque foudroyante et laissait désemparés tous ses amis.

Alors que rien dans sa santé ne laissait présager un malaise quelconque, qu'il avait encore tenu sa partie de cartes avec brio dans la compagnie de ses copains, la mort le surprit au seuil de l'établissement, sans avertissement.

Natif de Martigny-Bourg, Aloïs avait accompli sa carrière tout d'abord au tram de Martigny, puis à la compagnie du Martigny-Châtelard. Son entregent, son tact, sa gentillesse et sa bonne humeur habituels ne lui avaient acquis que des amis. Intéressé par la vie publique et jouissant de la confiance totale de ses concitoyens il avait été appelé à la charge de conseiller de sa commune. Servir était son idéal.

Comme dérivatif à ses préoccupations journalières il s'était créé un petit rucher qu'il affectionnait et soignait particulièrement. Il était également un membre assidu de la section de Martigny et jamais il ne manquait une séance d'instruction, une assemblée ou une sortie. Toujours, accompagné de son épouse, il répondait présent. Il aimait également la chasse, non pas pour détruire le gibier mais, au contraire, pour mieux l'admirer, remplir ses yeux des richesses de la nature et heureux de la compagnie de ses amis chasseurs.

Son ensevelissement eut lieu lundi 27 mars à Martigny. Toute la population, tous ses amis étaient présents et témoignaient ainsi à sa famille, particulièrement à sa chère épouse, très éprouvée par la perte d'un mari aimant et attentionné, l'estime qu'ils portaient à leur cher défunt.

Que M^{me} Meunier et sa famille veuille bien trouver dans ces quelques lignes le témoignage de notre affectueuse sympathie.

Pour la section de Martigny : *Doudin.*

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLANE

Romont

L'assemblée annuelle s'est déroulée le samedi 8 avril, au Café de l'Harmonie, à Romont, sous la présidence de M. Georges Chassot, professeur. Environ quatre-vingts membres étaient présents, dont plusieurs dames.

Le président adressa son salut cordial aux membres présents et souhaita la bienvenue à M. Charles Ruckstuhl, de Genève, le conférencier de la soirée.

Le rapport présidentiel fut l'image de la belle activité déployée par la section, conférences et visites de ruchers qui sont bien fréquentées, sans oublier la vente de 20 tonnes de sucre et l'agréable course chez nos amis du Jura.

Le procès-verbal et les comptes de 1971 furent approuvés à l'unanimité. M. Curty, inspecteur adjoint fit son rapport sur l'état sanitaire du rucher glânois, qui est en général très satisfaisant. Il insista sur la prudence à observer dans les cas douteux, où il y a lieu d'aviser immédiatement l'inspecteur.

La partie administrative terminée, l'assemblée eut le grand plaisir d'admirer de magnifiques diapositives en couleurs sur « la vallée des fleurs et un voyage au Caucase » lors du Congrès Apimondia à Moscou, en 1971, commentés par M. Ruckstuhl.

Le président se fit l'interprète de toute l'assemblée pour remercier le conférencier qui fut vivement applaudi.

Chacun fraternisa encore autour du verre de l'amitié, accompagné d'un délicieux sandwich généreusement offert par la société.

En levant l'assemblée, le président remercia encore M. Ruckstuhl et lui souhaita un bon retour chez nos amis du « bout du lac ».

En résumé, ce fut une agréable soirée, dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des participants.

AVEC LES APICULTEURS FRIBOURGEOIS

La Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture a tenu son assemblée annuelle le samedi 4 mars 1972, à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Bulle.

Présidée par M. Georges Chassot, professeur à Romont, cette assemblée a connu un plein succès.

La matinée fut réservée à une séance de la commission technique où furent discutés tous les problèmes apicoles.

L'après-midi fut consacré à la partie administrative. En ouvrant la séance, le président adressa son cordial salut à M. Joseph Dietrich, président d'honneur, M. Francis Brodard, secrétaire à l'UPF, au Dr Nussbaumer, vétérinaire cantonal, et les nombreux délégués présents. Le rapport présidentiel fit état de l'effectif qui se monte à 1200 membres, l'activité déployée par les sections, la récolte et la vente du miel. Ce brillant rapport fut approuvé par acclamation avec remerciements à son auteur.

Le procès-verbal et les comptes de 1971 furent approuvés à l'unanimité sur proposition de l'organe de contrôle.

L'état sanitaire est en général très satisfaisant. Les délégués eurent le plaisir d'entendre le Dr Nussbaumer parler des maladies des abeilles et des précautions à prendre. Il fut vivement remercié pour son exposé. On entendit encore M. Simon Beaud, président de la section de la Gruyère qui remercia la fédération d'avoir choisi la ville de Bulle pour ses assises annuelles. La prochaine assemblée se tiendra à Morat en 1973. Cette rotation permet ainsi aux délégués de mieux fraterniser avec les apiculteurs d'autres régions.

La partie administrative terminée, l'humoriste Brodard agrémenta l'assemblée par les meilleures productions de son répertoire.

En terminant, nous recommandons aux ménagères de donner la préférence au miel suisse, qui est d'une valeur inestimable, grâce à la flore très variée de notre pays, vous en trouverez chez un apiculteur de votre région. Salomon disait déjà : « Mange du miel mon fils, car il est bon. »

J. C.

MONTAGNES NEUCHATELOISES

Malgré un merveilleux jour de printemps ensoleillé, de nombreux apiculteurs étaient présents à l'assemblée générale convoquée le samedi 25 mars 1972, à 14 heures, au Buffet de la Gare du Locle.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée d'automne 1971 avec remerciements au secrétaire, M. Edouard Huguenin, deux jeunes nouveaux membres sont admis au sein de la section avec satisfaction : MM. Billod, du Locle et Fahrny, de La Chaux-de-Fonds.

Le rapport de l'assemblée des délégués à la Fédération cantonale est présenté par le président, M. H. Matthey. Les nouveaux statuts provoquent une intéressante discussion ; le délégué au comité de la fédération sera désigné prochainement. Dès 1973, la cotisation sera augmentée de Fr. 1.— par membre. Un film : « Le Maroc, Paradis des Abeilles », a retenu l'attention de l'auditoire.

Dans le rapport de l'assemblée des délégués à la SAR présenté également par le président, il est question des élevages de reines, des concours des ruchers, de la cotisation qui ne subira pas d'augmentation, de la fête de la Romande qui sera probablement organisée par la Fédération fribourgeoise, etc. Du reste, le procès-verbal de cette assemblée sera publié dans notre journal.

La liquidation de **la Caisse cantonale d'assurance obligatoire contre les maladies des abeilles**, remplacée par la nouvelle loi fédérale sur les épizooties, a eu pour effet de faire tomber dans la caisse de la section, un montant appréciable de Fr. 2165.—. Une excursion en juin dans la région de la Riviera vaudoise a été admise en principe et le comité est chargé de l'organisation de cette sortie.

Nos vétérans. Ils sont au nombre de huit : quatre pour 40 ans de sociétariat, MM. A. Fahrny, R. Jeanneret, P. Matthey, M. Tissot ; et quatre pour 25 ans de sociétariat : MM. U. Calame, Ch. Jeanneret, Cl. Simon et A. Marchon. Félicitations sont adressées par le président pour cette fidélité à la Romande en remettant plaquettes et cendriers d'usage.

Dans les divers, la question des mises à ban et du levé des séquestres suscitent différents commentaires. Les entraves à la liberté sont souvent mal accueillies même si elles sont indispensables. Les renseignements qui seront toujours donnés avec objectivité par les organes responsables, dissiperont les malentendus en la matière.

La seconde partie de l'assemblée était plus spécialement réservée à la présentation de deux travaux par nos ex-conseillers apicoles, MM. Th. Baillod et G. Ducommun. Le premier a développé de façon remarquable, **la maladie du noséma**. Il faudrait beaucoup de place pour résumer cet intéressant sujet traité avec compétence. Sujet bien de saison puisque c'est de mars-avril à mi-juin que l'infection est le plus apparente. Il y a des réapparitions soudaines et inexplicables, on suppose aussi qu'un cycle bisannuel entre en ligne de compte. Estomac et intestins, donc les voies digestives, sont atteintes chez la reine tout comme chez les abeilles et les mâles. La contamination s'effectue par absorption des spores de différentes manières, soit à l'intérieur des ruches, soit à l'extérieur par le pillage, ou par la dérive chez les butineuses et les mâles ou aussi par les abreuvoirs auxquels il faut absolument vouer des soins d'hygiène tout

particuliers. Difficultés du diagnostic exact de la maladie, difficultés de la combattre, tous ces facteurs en font une maladie insidieuse et grave pour notre apiculture. On la trouve un peu partout et elle est à l'origine d'un nombre important de colonies médiocres, colonies qui ne devraient pas subsister dans nos ruchers. Une surveillance constante de l'hygiène, nourriture saine, reines jeunes et vigoureuses sont des facteurs valables pour tous les ruchers. Certaines races et souches sont plus résistantes que d'autres à la maladie, il faut les choisir. En résumé : hygiène partout au rucher, lutte contre l'humidité et le froid, nourriture adéquate, sirop préférable aux miellats pour l'hivernage. Le fumidil B, remède onéreux, donne parfois de bons résultats.

Le second collègue, M. Ducommun, entretient l'auditoire d'un sujet bien discuté : **Reproduction et hérédité**. Ici aussi, il faudrait beaucoup de place pour résumer ce travail. Reproduction par division des cellules, gènes des chromosomes pour caractères d'hérédité, loi de Mendel, problème du sexe chez l'abeille, etc. Il reste encore différents points à élucider dans cette question de génétique des abeilles, les recherches continuent, et permettront de doter notre apiculture d'une abeille productive.

Puis c'était à M. Ch. Huguenin, ancien président, qu'incombait le soin, au moyen d'un microscope, de mesurer la longueur de la langue et l'index cubital de nos caucasiennes, index permettant de vérifier la pureté de race de nos différents élevages.

Séance instructive et appréciée des participants. Face à une apiculture qui doit aussi pour survivre s'adapter aux temps actuels, il est précieux pour une section de posséder des membres capables et dévoués. Que ces trois collègues soient ici une nouvelle fois remerciés sincèrement pour leur travail.

G. M.

SECTION DES ALPES

Le 19 mars dernier, les membres de notre section furent convoqués en assemblée générale au Café de l'Etoile, à Aigle. Cent personnes environ répondirent à l'appel du comité, ce qui est une preuve flagrante de l'attachement à notre société et de la confiance que chacun veut accorder aux membres du comité.

M. Paroz, président ouvre l'assemblée et, selon l'usage, souhaite la bienvenue à tous. Il salue en particulier M^{me} Henchoz, MM. Louis Roussy, Jean Borloz ainsi que M^{me} et M. Losenzen, un couple d'apiculteurs danois venus s'installer chez nous, lesquels nous espérons bientôt compter parmi les membres de notre société. M. Paroz adresse encore quelques bonnes paroles à l'intention des membres empêchés pour cause de maladie. Il relève la gentillesse de M. Herminjard qui nous envoie un message de Majorque où il passe des vacances.

M. Jean-Pierre Ziegler, secrétaire, étant surchargé de travail, demande à être relevé de ses fonctions. Le membre adjoint au comité, M. Niederhauser proposé par le président est acclamé à l'unanimité pour remplacer M. Ziegler.

Notre caissier nous fait ensuite un rapport circonstancié sur le travail effectué au sein de la Fédération vaudoise et un autre sur la Centrale des miels de Gland. Nous ne retiendrons qu'un point important pour mémoire : 200 tonnes de miel sont stockées à Gland et attendent preneurs...

Six membres de notre section reçoivent l'insigne pour 25 ans de sociétariat et quatre autres obtiennent la distinction pour leur quarante ans de fidélité à notre cause apicole.

Devant le mutisme de l'assemblée, le président Paroz, qui prévoit tout d'avance, propose un itinéraire qui est accepté à l'unanimité, à savoir : Pas-de-Morgins - Châtel et retour pour le dimanche 25 juin.

M. Goy soulève le problème de la destruction des déchets de toutes sortes qui polluent l'air et sont fréquemment la cause des maladies de nos abeilles.

M. Edmond Jacquier, ancien inspecteur des ruchers pour la circonscription d'Aigle nous honore de sa présence. Ce n'est pas sans émotion qu'il nous annonce qu'à cause de son grand âge, il se voit contraint de cesser son exploitation apicole.

Pas moins ému, M. Paroz remercie M. Jacquier pour son dévouement à la cause apicole. La séance est levée à 15 h. 45.

Notre traditionnelle tombola nous fit terminer cette magnifique journée dans la joie et l'amitié.

Le secrétaire : P. N.

Convocations

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Cours : préparation des ruchettes d'élevage, filtrage des bourdons. Samedi 20 mai 1972, à 14 h. 30, chez M. Robert Bovey, à Romanel. Inscriptions auprès de M. Charles Goy, bd de Grancy 23, à Lausanne, tél. 26 64 56.

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle, le **lundi 8 mai 1972, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise**, rue de Cornavin 4. Sujet : « L'anatomie de l'abeille », conférence par notre ami le Dr Paul Zimmermann.

Le comité.

CONTROLE DU MIEL 1972

Les intéressés sont priés de bien vouloir se conformer à la circulaire du 20 janvier 1972. S'inscrire, pour la première récolte, jusqu'au 31 mai, uniquement chez Charles Bouvier, chemin de Passeiry, **1249 Avully**.

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

Nous rappelons à nos membres la visite du rucher de M. Joseph Vermot, au Cerneux-Péquignot. Rendez-vous le **dimanche 14 mai à 14 heures, au parc du collège**. Cette visite aura pour objet : développement des colonies et éventuellement pose des hausses.

Le comité.

Communiqués

SECTION DES ALPES — GROUPE DE CHARDONNE

Dimanche 7 mai : au rucher de MM. Siegenthaler, à 9 h. 15, Les Tréflons, Chexbres.

Dimanche 28 mai : visite du rucher de M. Charpiloz, à Moudon. Rendez-vous à 9 h. 45, à l'entrée de Moudon.

Dimanche 6 août : au rucher de M. Henri Jaquet, à 9 h. En Chaniaz, Puidoux. Programme copieux, invitation cordiale, cet avis tient lieu de convocation.

Les responsables du groupe.

SECTION DE NYON

Rencontres mensuelles : les membres de la section de Nyon sont avisés que dorénavant ils auront la possibilité de se rencontrer pour échanges d'idées et discussions, au motel « Le Pressoir », le **premier mercredi de chaque mois, à 20 heures**.

Le comité.